

Compte rendu du deuxième conseil d'école

Début du conseil d'école à 18h00

Présents :

M. Malardeau (Maire de Prunay-en-Yvelines), Mme Berthier (Adjointe Mairie de Prunay-en-Yvelines), Mme Fabris (Directrice), Mme Bideau, Mme Médard, Mme Raffatin (Professeurs des écoles), Mme Clody, Mme Hochet-Ravera, Mme Thirard et M. Bieber (Délégués des parents d'élèves)

Excusés :

M. Renesson, Inspecteur de l'Education Nationale,
M. Macé (Délégué départemental de l'Education Nationale).

La coopérative scolaire

Le montant de la coopérative s'élève à 4513 €.

Actuellement, ce montant ne comprend pas les dépenses suivantes qui n'ont pas été prélevées :

_Le photographe : 1000 €

Dépenses à prévoir :

_ Spectacle de Sidi Géraldo : 380 €

_ Divers déplacements pour rencontres sportives : 750 € de car

_Participation de la classe de découverte : 20 € par enfant et 30 € par fratrie (environ 2000 €)

Le premier appel aux dons des familles a permis de récolter 1000 €

La vente de cartes de vœux : 350 € qui seront reversés pour la classe découverte et le mini-séjour

Un deuxième appel aux dons sera lancé auprès des familles début avril.

Les comptes de la coopérative sont consultables sur rendez-vous durant les heures scolaires.

Un appel aux familles est lancé pour diminuer le coût de la classe découverte au Puy du fou, nous vous proposons de faire des actions, mais, nous avons besoin de votre aide pour cela.

Sorties et interventions à l'école :

Les élèves de l'école vont assister le 1^{er} avril 2019 à l'intervention de Sidi Géraldo (qui remplace M. Bernachot) dans la salle communale de Prunay-en-Yvelines: deux documentaires animés sur les arts seront présentés aux élèves, l'un pour les CP/ CE1 et les maternelles «sur la piste des arts» une sensibilisation à la musique, sculpture, danse et peinture avec comme thématique et fil conducteur les couleurs et pour les CE2, CM1 et CM2 : «Les arts ...toute une histoire », qui retrace la diversité des formes d'art au travers des principales périodes historiques.

Les élèves préparent avec l'aide d'une intervenante en musique, Juliette Decelle rémunérée par Rambouillet territoires et d'un professeur de théâtre, Emmanuelle Goupi (rémunérée par la coopérative scolaire) une comédie musicale qu'ils vous présenteront le mardi 16 avril en soirée dans la salle municipale.

Mme Despois viendra faire la sculpture avec les enfants comme les années précédentes à raison d'une séance de 2 heures par niveau de classe à partir du 12 mars, des parents se sont proposés pour nous aider et nous les remercions.

L'infirmière scolaire a vu les élèves de grande section pour le bilan des 6 ans avant l'entrée au CP,

elle a prévenu les parents par le biais du carnet de santé en cas de souci

Elle est venue faire une prévention sur le soin qu'il faut apporter aux dents en classe de CP le 21 février

Les gendarmes sont venus faire le permis piéton auprès des élèves de CE2 et aussi pour les CM1 (puisque l'an passé ils n'avaient pas pu suivre la formation faute de budget). Les élèves ont passé leur examen pour valider le permis piéton le 22 mars.

Les CM2 ont passé leur permis internet après une formation proposée par la gendarmerie.

Un jeune habitant de Craches, Romain nous a présenté son spectacle de marionnettes dans la salle du moulin le 18 mars. Il a ensuite expliqué aux CE2 / CM1 et CM2 comment il a préparé son spectacle, comment il a fait les bandes sons et leur a permis de poser toutes les questions qu'ils désiraient. Nous le remercions vivement.

Le carnaval aura lieu le vendredi 19 avril (déguisements libres), les parents qui veulent apporter des crêpes seront les bienvenus.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 14 juin en soirée.

Les enfants ont participé à l'inauguration du centre de loisirs, de la salle du moulin et de la nouvelle bibliothèque le 22 mars à 11h, ils ont chanté pour l'occasion et ont été vivement félicités pour leurs chansons, leur écoute et leur sagesse.

Rencontres sportives :

Plusieurs rencontres sportives inter-école auront lieu,

Pour les CP/CE1 : Athlétisme le 10 mai 2019 à Sonchamp

Raquettes le 21 juin 2019 à Prunay en Yvelines, (ATTENTION : Nous aurions besoin de parents pour tenir les différents ateliers)

Pour les CE2/CM1 et CM2 : Hockey le 21 mai 2019 à Sainte Mesme

Pour les CE2/CM1/ CM2 : le cross le 11 avril à St Martin

La classe de découverte et le mini-séjour:

Le mini-séjour aura lieu du jeudi 19 au vendredi 20 mai avec les maternelles et la classe de CM1 / CM2 à Mandres les roses pour un coût de 69 € par enfant. Une réunion d'informations aura lieu le 25 mars 2019. 4 parents de maternelle accompagneront la classe, ainsi que Sabrina l'ATSEM, les deux enseignantes et une maman de CM1 / CM2.

La classe découverte aura lieu du 25 au 28 juin au Puy du fou avec les classes de Mme Raffatin et Mme Fabris ainsi que deux accompagnateurs. Le budget est d'environ 250 €. Nous avons besoin de votre aide pour maintenir ce budget, car, il faudra que la coopérative scolaire finance la différence de prix. 3 enfants ne participeront pas à cette classe découverte par conviction personnelle.

Vous trouverez aussi bientôt, sur le site de l'école, le programme, les informations nécessaires au départ et à l'organisation de ce voyage, ainsi que le trousseau. Des photos et des textes seront publiés sur le site de l'école pendant le séjour afin de vous tenir informés et de pouvoir suivre le séjour de votre enfant.

La passation CM2- 6ème :

Chaque année, le collège de Saint Arnoult organise une visite du collège sur le temps scolaire, le transport est pris en charge par La Mairie, mais, la date n'est pas encore fixée à ce jour.

Les enseignants ont des réunions avec les professeurs du collège pour assurer cette liaison. Un projet inter écoles et collège a vu le jour pour les élèves de CM2 : enseigner l'anglais à travers des albums. Les élèves de CM2 et deux classes de 6ème ont 4 albums à étudier d'ici le mois de juin, une rencontre aura lieu au collège avec des jeux sur ces différents albums.

Les élèves de CM1 / CM2 écrivent une lettre en anglais lors de leurs séances d'anglais pour les élèves de Kreuth dans le cadre du jumelage avec ce village bavarois.

Pour les CM2 la démarche pour l'inscription en 6^{ème} est commencée, les papiers à remplir vous seront transmis par le biais du cahier de liaison.

Le PPMS :

Nous avons fait un deuxième PPMS à l'école le 25 février ...des gaz toxiques qui se propageaient dans la région et donnaient de la toux et malaises. Les enfants ont été confinés dans les deux salles de classes comme prévu dans le PPMS de l'école. Nous avons été avertis très tardivement comme les autres écoles, car, l'alerte a été donnée par mail à 9h30. Les directeurs non déchargés n'ont pas eu accès aux mails à cette heure là puisqu'ils étaient en classe. Nous avons fait remonter l'information à l'inspection, qui l'a transmise au Directeur Académique des Yvelines.

La fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu le vendredi 14 juin en soirée. Nous avons besoin de votre aide pour trouver les lots, gérer l'organisation de cette fête et le jour-même tenir les stands de jeux. Nous vous rappelons que nous n'avons plus de personnel administratif pouvant gérer une telle organisation.

Questions diverses :

Nous remercions la Mairie pour les travaux effectués :

- *Brise-vue sur les fenêtres des deux classes donnant sur le parking*
- *Rideaux sur les fenêtres du dortoir*

Heures de sortie : Les enseignantes s'engagent à faire plus attention aux horaires, mais, elles rappellent aussi que 16h30 est l'heure de la fin des cours, les enfants doivent, par la suite, ranger leurs affaires, s'habillerce qui implique que les enfants ne peuvent pas être dehors à 16h30de plus les enseignantes attendent elles aussi parfois des parents retardataires !

Bancs et porte-manteaux en maternelle :

Des bancs supplémentaires seront mis dans le couloir de maternelle.

Nous vous rappelons, que pour des raisons de sécurité, il est interdit de se garer devant l'école.

Le prochain conseil d'école :

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 17/06/2019 à 18 H.
La séance a été levée par Mme la Directrice à 19 H 30.